

**Journée d'études organisée par le projet « Desgodets »
sélectionné par l'Agence nationale de la recherche (ANR)
dans le cadre du programme
Corpus et outils de la recherche en sciences humaines et sociales
et l'Institut national d'histoire de l'art (INHA)**

31 mars 2010



© Bibliothèque de l'Institut, Ms 1031, frontispice

Journée d'études ANR Desgodets

Mercredi 31 mars 2010

INHA – salle Giorgio Vasari – 1^{er} étage

10h - **Robert Carvais** (CNRS, Université de Panthéon-Assas, ENSA Versailles)

Présentation et état d'avancement du projet ANR « Construction et normalisation du savoir architectural au début du XVIII^e siècle. Les cours d'Antoine Desgodets à l'Académie d'architecture »

Session 1 : La fortune de Desgodets, Présidence Basile Baudez (Université de Paris IV Sorbonne)

11h - **Werner Szambien** (CNRS, Centre André Chastel)

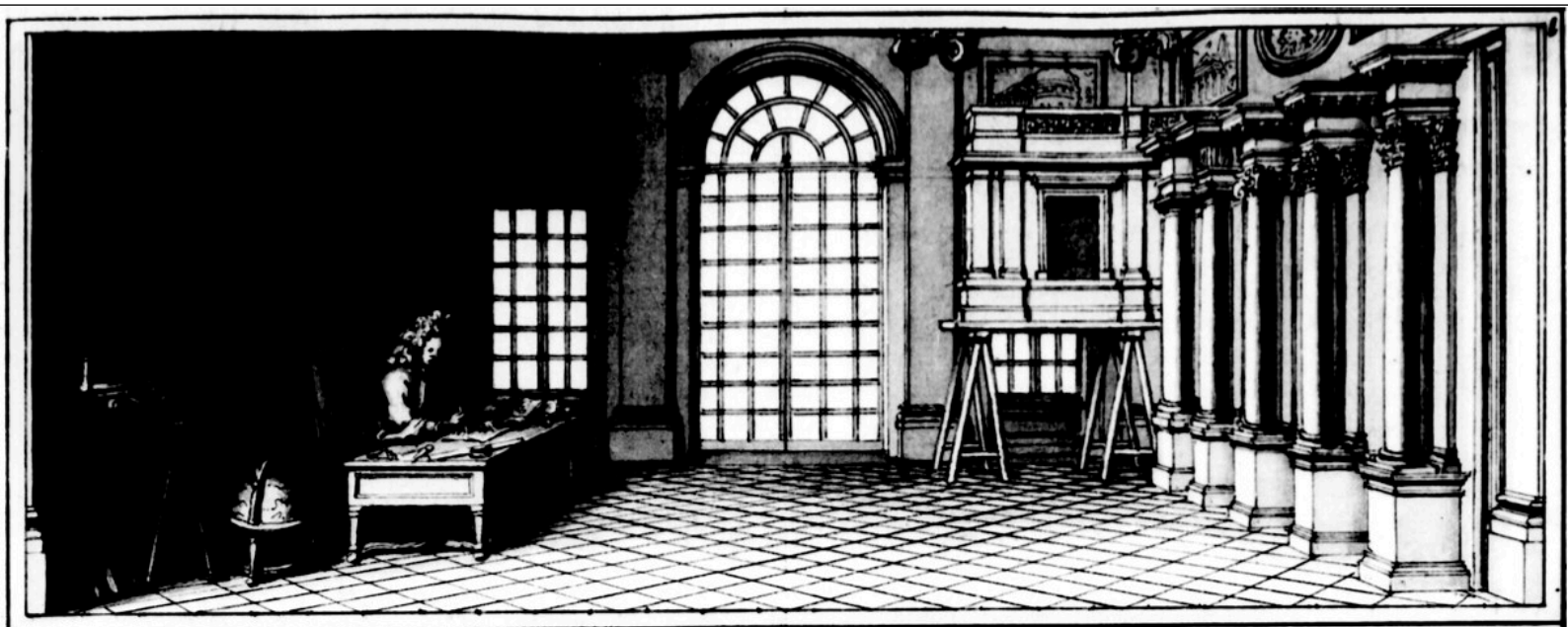
Corriger Desgodets ou rétablir la vérité de Legrand à Dufourny. Le rôle des maquettes, moulages et relevés

Depuis les années 1760, le doute sur la véracité des gravures de Desgodets s'installe. Même si cette approche provient de la découverte de la variété dans l'architecture grecque, elle se transfère dans les années 1780 sur l'architecture romaine dont l'image semble être défigurée non seulement par Desgodets mais aussi par Piranèse. Malgré les difficultés techniques – on ne connaît pas encore le moulage en creux – et de transport, plusieurs architectes français s'attachent à l'idée de la représentation incontestable, le relevé précis des édifices faisant toujours l'objet de soupçons. L'installation de la salle romaine à l'Ecole des Beaux-Arts repose sur les travaux de Legrand et Dufourny et de bien autres architectes. Les pistes de recherche sont à approfondir. Il est possible que l'inspirateur de tout cet engouement soit Marvuglia, lui-même auteur d'une histoire de l'architecture plus complète que celle de Legrand. Malheureusement l'esprit scientifique a été impitoyablement anéanti par J.N.L. Durand dans son *Recueil et parallèle* qui cherche à se substituer au Desgodets séculaire. Avec succès, car utilisé jusqu'en 1968 !

11h45 - **Olga Medvedkova** (CNRS, Centre André Chastel)

La fortune des Edifices antiques de Rome (1682) dans l'Europe des XVIII^e et XIX^e siècles

Il s'agit pour moi de retracer l'histoire des différentes rééditions de Desgodets et de s'interroger sur les enjeux des protagonistes de ces entreprises éditoriales à Paris, à Londres, à Rome. Je voudrais, tout d'abord, comparer les propos de l'architecte londonien George Marshall dans *The Ancient buildings of Rome* (2 vol. 1771, 1795), avec ceux de l'éditeur parisien Claude-Antoine Jombert (1779). Je voudrais, ensuite, étudier l'édition des *Fragmens et ornemens d'architecture, dessinés a Rome, d'apres l'antique formant supplément à l'œuvre d'architecture de Desgodets, par M. Charles Moreau* (Paris: Chez Vilquin et imprimé par P. Baudouin [?] en 1799 ou 1800), dans leur rapport avec l'édition italienne de Tommaso Piroli : *Gli edificj antichi di Roma ricercati nelle loro piante, e restituiti ... secondo Palladio, Desgodetz, ed altri più recenti, con l'aggiunta di qualche moderna fabbrica ...* (Rome, 1794). Je me propose, enfin, de comparer l'édition romaine bilingue, en six volume, publiée par le grand archéologue italien Carlo Fea, chez V. Poggioli en 1822, avec sa traduction augmentée et corrigée par l'architecte néoclassique Giuseppe Valadier (1762-1839) - *Aggiunte et correzioni all' opera sugli edifizj antichi di Roma* – imprimée à Rome en 1843.



© Bibliothèque de l'Institut, Ms 1031, p. 1

Session 2 : L'enseignement de Desgodets, Présidence Jean-Philippe Garric (ENSA Paris-Belleville, INHA)

14h15 - **Linnéa Rollenhagen-Tilly** (Université de Panthéon-Assas)

Quatre copies des cours d'Antoine Desgodets dans la bibliothèque de l'architecte suédois C.J. Cronstedt

La bibliothèque d'architecture de Carl Johan Cronstedt (1709-1777) renferme quatre manuscrits des cours d'Antoine Desgodets: trois traités des ordres (1724) et un traité du toisé (1725). Pourquoi cet intérêt pour l'enseignement de Desgodets? Et d'où viennent ces manuscrits? Dans un premier temps je donnerai une description matérielle de ces documents (forme et contenu) en me concentrant plus particulièrement sur une comparaison entre les trois versions des ordres, dont deux sont illustrés et un comprend de nombreux calques. Ceci dans le but de proposer des hypothèses des provenances et/ou des auteurs de ces manuscrits. Puis j'exposerai brièvement l'histoire de la bibliothèque ainsi que le rôle de C.J. Cronstedt en Suède, afin d'essayer de comprendre et situer ces cours de Desgodets dans sa collection. Enfin je présenterai quelques dessins conservés dans les collections Tessin-Harleman et Cronstedt au Nationalmuseum à Stockholm, attribués à ou signés par Desgodets, dont certains sont tirés des traités des ordres et des commodités.

15h - **Hélène Rousteau-Chambon** (Université de Nantes)

Sur les traces du cours complet du Traité de la commodité de Desgodets

Du 15 novembre 1723 à sa dernière année d'enseignement, en 1728, Desgodets dicta un cours sur la commodité – ou distribution - aux élèves de l'Académie, simultanément à des leçons sur le toisé, les ordres ou la coupe des pierres. Une partie de ce cours concernant les édifices religieux et quelques édifices publics est conservé sous forme de manuscrit en deux exemplaires (Amsterdam et Paris), mais seule la première et plus longue partie du cours a été rapidement étudiée jusqu'à présent.

Grâce aux affiches annuelles des cours, à quelques mentions éparses dans les procès verbaux et grâce à un dessin conservé à Amsterdam, il est possible de restituer l'ensemble de ce cours et

d'en mesurer l'importance considérable : outre les édifices religieux, Desgodets livra des modèles pour des hôtels de ville, parlements, hôpitaux, bains publics. Il pratiqua aussi certainement de même pour toutes les formes d'édifices privés.

Ce cours constitue donc un véritable manuel d'architecture annonçant directement le cours de J.-F. Blondel portant sur la distribution (*Cours d'architecture ou Traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments contenant les leçons données en 1750 et les années suivantes*, Paris, Desaint, 1771-1777, 6 vol)

15h 45 **pause café**

16h 15 - **Dirk Van de Vijver** (Université d'Utrecht)

Le Toisé enseigné à l'Académie d'architecture

Dans l'œuvre écrite de Desgodets, je m'intéresse particulièrement aux textes consacrés au toisé. Dans un premier temps, je me concentrerai sur 'l'opération' même du toisé. Comment procéda-t-il, dans cette rédaction écrite - ou mieux: la 'réduction en modèle' - du toisé d'après les 'us et coutumes de Paris' pour déduire des mesures du bâtiment le coût des matériaux et de la main-d'œuvre ? Comment modélise-t-il le bâtiment, la prise des mesures, les opérations de calcul des nombres et des solides, le coût des matériaux et de la main-d'œuvre? Quel est la place de sa codification dans l'évolution du toisé : quel est son rapport avec les traités précédents et postérieurs, en France ou à l'étranger ? Dans un second temps, je m'interrogerai sur les parallèles possibles entre cette approche ou cette modélisation opérative dans le domaine du toisé avec les matières traitées dans les autres écrits de (ou les notes d'après) notre auteur. Pensons à l'usage des mesures dans les autres domaines de l'œuvre de Desgodets ('mesurer très exactement' les monuments, les ordres), à la modélisation de la réalité construite en nombre ou en ligne, ou, plus généralement, dans la 'réduction en modèle' (commodités, servitudes).

17h - **Robert Carvais** (CNRS - Université de Panthéon-Assas- ENSA Versailles)

Un traité des servitudes chez les architectes

Ce traité d'Antoine Desgodets qui a gagné sa réputation par la version que son élève Martin Goupy, architecte expert-bourgeois, a éditée posthume, augmentée de ses propres commentaires sous le nom de *Loix des bâtiments*, est doublement original : tout d'abord par le projet de son auteur, ensuite par le succès des éditions successives sur un siècle, voire au-delà. L'écriture du traité révèle une démarche préalable singulière de préparation au droit de l'époque dans la constitution d'un corpus juridique complet de coutumes et de décisions judiciaires sur le sujet - une conférence de coutume avant la lettre, puis la rédaction d'un commentaire nourri de références judiciaires. Il faudra alors se poser la question de l'emprunt de ces commentaires aux traités juridiques existants ou de la pure originalité des notices. La nécessité de diffuser le traité à grande échelle donne l'occasion à Martin Goupy d'en réaliser un best-seller en y ajoutant ses propres commentaires parfois critiques et des outils de recherche pratique. Cependant, quelques éditions dissidentes contrarieront l'unité juridique parisienne. Enfin, cet ouvrage originellement écrit par et pour des architectes retrouvera après la Révolution une seconde vie auprès des juristes.